

Accidents de travail et maladies professionnelles en hausse en 2011

Mis en ligne le 20/01/2011

Accidents de travail

Augmentation de 1,1% du nombre des accidents de travail parallèle à la même augmentation de 1,1% des effectifs salariés.

Rassurant tout de même l'indice de fréquence reste identique.

	2006	2009	2010
Salariés	17,8	18,1	18,3
Accidents de travail	700 772	651 453	657 847
Nouvelles incapacités permanentes	46 596	43 000	41 176
Décès	537	538	529
Incapacités temporaires	34,7	36,7	37,2
Indice de fréquence	39,4	36	36

A l'intérieur des secteurs professionnels,

Les accidents de travail diminuent dans les industries du bâtiment et des travaux publics, (pas de baisse des effectifs) et dans la métallurgie (baisse des effectifs). Mais leur indice de fréquence reste supérieur au taux moyen.

Ce sont les activités de services qui augmentent de plus de 6%.

Trois éléments matériels sont à l'origine de 70% des accidents de travail : les manutentions manuelles 34%, les accidents de plain pied, 25%, les chûtes de hauteur, 11%.

	A T
Métallurgie	63 385
BTP	115 400
Transport	95 441
Alimentation	113 776
Chimie	12 938
Bois ameublement	25 016
Commerce non alimentaire	54 736
Activités de services 1	42 439
Activités de services 2	135 771

1 : finance, conseil, administrations, etc.

2 : travail temporaire, action sociale, santé, nettoyage...

Pour les salariés agricoles on enregistre 60 000 accidents de travail pour un taux de fréquence de 32. Pour les fonctions publiques, les statistiques disponibles donnent les chiffres suivants: En 2006, 51 661 accidents de travail et de trajets pour le fonction publique d'Etat, avec un indice de fréquence de 2,3 pour les accidents de travail et de 3,2 pour les accidents de trajet.

Dans la fonction publique hospitalière, le taux de fréquence est de 27,4 en 2008. Pour la fonction publique territoriale, en 2009, le nombre d'accidents du travail est en moyenne de 6,4 accidents de service pour 100 agents et de 0,8 accidents de trajet pour 100 agents.

Les maladies professionnelles

Le nombre de maladies professionnelles a augmenté de 2,7 % entre 2009 et 2010.

Dans ce cadre, on constate toujours l'importance des affections péri-articulaires qui représentent 78,7 % des maladies professionnelles. La part des affections liées à l'amiante, qui constituent toujours la deuxième cause de maladies professionnelles, représente 7,5 % de l'ensemble des maladies indemnisées. Reflet d'expositions anciennes, ces maladies, qui comptent parmi les plus graves pathologies reconnues (première source de cancer), sont cependant en diminution de 10,1 % par rapport à 2008. Les lombalgies représentent, depuis 1999, la troisième cause de maladies professionnelles reconnues.

	2004	2009	2010
MP en 1er règlement	36 871	49 411	50 688
Nombre victimes	35 991	45 472	46 308
Nouvelles MP	19 155	24 734	27 961
Nombre victimes	18 628	22 683	22 145
Décès	581	564	533
Journées incapacité temporaire	6,8 millions	9,3 millions	9,8 millions

Chez les salariés agricoles, la situation est stable depuis 2006 avec 3 384 maladies professionnelles reconnues en 2010.

La fonction publique d'Etat

En 2006, 830 maladies professionnelles ont été reconnues par les commissions de réforme dans un ensemble de ministères et établissements publics (non compris La Poste) recouvrant 1 637 179 agents. Le nombre de maladies professionnelles avait diminué avec 5,1 maladies professionnelles reconnues pour 10 000 agents en 2006 contre 6,6 en 2005.